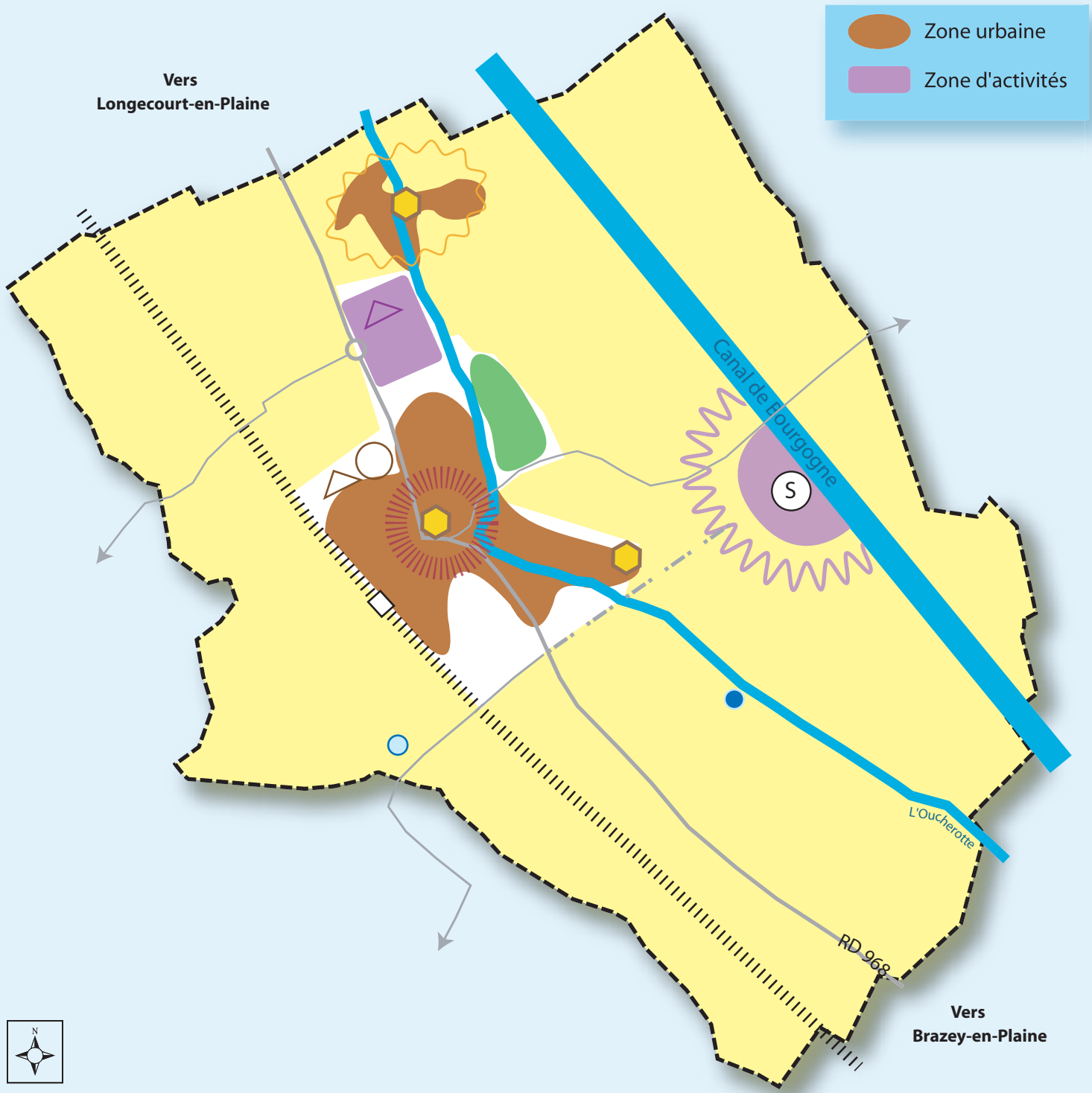


Axe n°1 : Un développement équilibré



Garantir le développement de l'habitat en accord avec le caractère du village

Répondre aux besoins en logements :

- secteur d'extension urbaine
- secteur de densification à vocation d'habitat locatif et social

Limiter l'extension et densifier le hameau

Renforcer le pôle d'équipements publics

Renforcer la proximité entre activités et lieux de vie

- Renforcer la zone d'activité artisanale et commerciale
- Pérenniser le site de l'ancienne sucrerie et maintenir une zone tampon avec le village
- Renforcer les activités de proximité au centre du village

Pérenniser l'activité agricole

- Maintenir l'activité des exploitations agricoles
- Protéger la ressource en eau et les capacités de traitement